



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Conseil d'Administration de l'Association du Pays Carcassonnais Jeudi 15 juin 2023 à Rustiques.

<u>1^{er} COLLEGE</u>	Présent	Représenté
Madame Yolande PITON - Maire de Castans		
Monsieur Jean-Régis GUICHOU - Maire de Couffoulens		
Monsieur Dorothee PECHAIRE - Maire de Bouilhonnac	X	
Monsieur Jean-Pierre BOUYSSSET - Mairie de Cuxac Cabardès	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Jean Claude PISTRE - Maire d' Arzens		
Monsieur Christine PEANY - Maire de Puicheric		
Madame Martine ESCANUELA - Maire de Serviès en Val	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Aurélien TURCHETTO - Maire de Villesequelande	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Magali ARNAUD – Maire de Villar en Val		
Monsieur Alain GINIES - Maire de Villeneuve Minervois	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Patricia DHUMEZ - Mairie de Preixan	X	
Monsieur Max BRAIL – Mairie de Lastours		
<u>2^{ème} COLLEGE</u>		
Monsieur Thierry LECINA -Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne II		
Madame Maria CONQUET - Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne III	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Muriel CHERRIER - Conseillère Départementale du Canton Vallée de l'Orbiel		
Monsieur Daniel DEDIES - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne III		
Madame Chloé DANILLON - Conseillère Départementale du Canton Malepère Montagne Noire		
Madame Tamara RIVEL - Présidente Pays Carcassonnais / Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne II	X	
Monsieur Cyril DELPECH - Président CDC Montagne Noire		
Monsieur Régis BANQUET - Président Carcassonne Agglo		
Monsieur Alain GINIES - Conseiller Départemental du Canton du Haut Minervois	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Julien RANCOULE - Députée de l'Aude : 3 circonscription		
Monsieur Christophe BARTHES - Députée de l'Aude :1 circonscription		
Monsieur Philippe ANDRIEU - Conseiller Régional de la Région Occitanie		
Monsieur Alain COSTE - Conseiller Régional de la Région Occitanie	X	
Madame Sylvie VILAS - Conseillère Régionale de la Région Occitanie	X	
<u>3^{ème} COLLEGE</u>		
Monsieur Didier ASTRE - EAURIZON	Pouvoir	M André DURAND
Monsieur Julien CHIRON – Génération VTT		
Monsieur Christian AUDOUY – Festival Guitares à travers chants		
Madame Michèle HEYDORFF – Le Théâtre dans les Vignes	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Jacques CHANUT – Fédération du bâtiment		
Monsieur Philippe CLERGUE - SETSN Gouffre de Cabrespine		
Monsieur Eric PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres		
Monsieur Georges COMBES - Association ABRIBUS		
Monsieur Michel VANDERWAEREN		
Madame Bénédicte GOBE – Château l'Amiral	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Stéphanie NEDELEC – Gîte de France - SCIC Sudfrance.fr	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur DURAND André - Association "Le Moulin à Papier"	x	
Madame Patricia IZARD – CFPM		
Monsieur Philipe LAGARDE – Edition Itinérances		
Monsieur VERGNES - Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		
Monsieur Michel YVON – Rapporteur de la comission culture Pays Carcassonnais	x	
Monsieur Louis MADAOLE – Chambre des Commerces et d'Industrie de l'Aude		
Madame Marie-Elise GARDEL – Archéologue		
Madame Laure QUILES MILLET - Association "Pierres sèches en Montagne Noire"		
Madame Evelyne ROBERT - Atelier du Livre	x	
Madame Cécile MICOULEAU – Les Ampéfolies de Moussoulens	x	
Madame Monique SUBRA - Editions du Cabardès		
Monsieur PECCOLO - Restaurant « La Marbrerie »		
Monsieur Gilles FOUSSAT - Syndicat du Cru Malepère		
Monsieur VERA : Président de la Chambre des Métiers		
Madame Magali MALET-LACUVE - Camping de Villegly		
Madame Marie Chantal FERRIOL – FNASSEM	Pouvoir	M André DURAND

Le quorum n'est pas atteint : 1^{er} collège : 6 2^{ème} collège : 5 3^{ème} collège : 09 TOTAL : 20/53

CF à nos statuts : Si ce quorum n'est pas atteint, le Conseil sera convoqué dans un délai d'une demi-heure suivant la première convocation et lors de cette réunion, il délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. La séance commence donc à 18h au lieu de 17h30.

Présents non votants : Monsieur Henri RUFFEL - Maire de Rustiques / Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes / Madame Marie-Françoise ROBERT expert-comptable / Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais / Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais

Ordre du Jour :

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2022
2. Point activités 2022
3. Rapport financier 2022
4. Point social : revalorisation des salaires
5. Vote des cotisations 2023 et du budget prévisionnel 2023
6. Validation des demandes de subvention 2023 et demande de paiement 2022 « Animation Gestion du GAL » /Validation de la candidature du GAL du Carcassonnais
7. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 avril 2022

Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal du Conseil d'administration du 28 avril 2022 ?

Avis du conseil d'administration : Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Point activités 2022 :

6 Comités techniques « COTEC » (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.

6 Comités de Programmation « COPROG » constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme. Rappelons aussi que l'Europe demandait 4 COPROG par an, nous avons donc rempli cette mission.

90 personnes reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Pays Carcassonnais : 3 projets soutenus sur le programme 2014-2022, 7 pressentis sur le nouveau programme, les autres personnes ont été dirigées vers d'autres structures : ce faible rapport s'explique par le fait que le programme LEADER n'est pas un « guichet » à subventions mais un vrai programme de développement local nécessitant des projets structurés et bénéfiques au plus grand nombre.

Point sur les dossiers en cours de réalisation en 2023

FA	Nom Dossier	Etat dossier au 25 mai 2023	Montant LEADER
FA2	RB CREATION	Paiement ASP	5 418,64€
FA6	Animation 2022	Demande de paiement au LEADER	112 349,43€
FA2	Le Clos de l'Abbaye	Demande de paiement au LEADER	25 731,72€
FA2	Domaine de Grambaud	Demande de paiement au LEADER	76 320,00€
FA1	Vignerons de la voie romaine	Demande de paiement au LEADER	42 154,20€
FA4	Calmel & Joseph	Demande de paiement au LEADER	39 597,44€
FA1	Atelier Terre d'Empreinte	Demande de paiement au LEADER	39 527,95€
FA2	Le Mas de l'Ecluse	Demande de paiement à la Région	150 000,00€
FA4	Château l'Amiral	Demande de paiement Carcassonne Agglo	19 505,58€
FA2	Association Trufficulteurs Audois	Demande paiement en montage au GAL	34 739,72€
FA4	Association Montolieu Village du Livre	Demande paiement en montage au GAL	32 098,28€
FA4	Ethnopôle GARAE	Demande paiement en montage au GAL	12 947,40€
FA5	OTI Montagne Noire	En cours limite 28/06/2023	18 200,12€
FA1	Mairie de Fontiers V2	En cours limite 24/07/2023	46 952,19€
FA2	La Maison du Vigneron	En cours limite 01/09/2023	39 063,02€
FA1	Le Théâtre dans les Vignes V2	En cours limite 10/09/2023	80 150,64€
FA1	Mairie de Roquefère	En cours limite 21/09/2023	50 120,56€
FA1	OT Carcassonne	En cours limite 22/09/2023	12 618,88€
FA1	Domaine de Cabrol	En cours limite 03/12/2023	25 589,56€
FA1	Mairie de Rustiques	En cours limite 31/12/2023	42 102,36€
FA1	Vignoble de Carsac	En cours limite 31/12/2023	39 992,00€
FA1	Gîtes de France	En cours limite 31/12/2023	14 484,68€
FA4	Cellier Luran Cabaret	En cours limite 31/12/2023	39 997,80€
FA5	Canalathlon	En cours limite 31/12/2023	32 000,00€
Total du reste à payer			1 037 662,17€

12 projets votés en opportunités en 2022 :

- **Création d'un « Village Jardin à Fontiers Cabardès, perle verte de la Montagne Noire »** : Coût du projet : 73 362.81€
Europe : 46 952.19€ / Auto-financement appelant du Leader : 11 738.05€ / Auto-financement : 14 672.57€
- **Agrandissement et amélioration de l'accueil pour le « Théâtre dans les Vignes » à Couffoulens** : Coût du projet : 125 235.80€
Europe : 80 150.64€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Département de l'Aude : 8 538.00€ / Mairie de Couffoulens : 1 500.00€ / Auto-financement : 25 047.16€
- **Mise en lumière architecturale du village de Roquefère** : Coût du projet : 78 313.38€
Europe : 50 120.56€ / Auto-financement appelant du Leader : 12 530.14€ / Auto-financement : 15 662.68€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine à la cave des « Vignobles de Carsac » à Cavanac** : Coût du projet : 62 487.50€
Europe : 39 992.00€ / Carcassonne Agglo : 9 998.00€ / Auto-financement : 12 497.50€
- **Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle par l'Office du Tourisme de Carcassonne** : Coût du projet : 19 717.00€
Europe : 12 618.88€ / Auto-financement appelant du Leader : 3 154.72€ / Auto-financement : 3 943.40€
- **Recrutement de nouveaux hébergements labélisés et montée en gamme de l'offre existante par les Gîtes de France - Aude** : Coût du projet : 22 632.43€
Europe : 14 484.68€ / Carcassonne Agglo (2/3) : 2 414.12€ / CDC Montagne Noire (1/3) : 1 207.05€ / Auto-financement : 4 526.58€
- **Plan de communication du « Domaine de Cabrol » à Aragon** : Coût du projet : 39 983.74€
Europe : 25 589.56€ / Carcassonne Agglo : 6 397.40€ / Auto-financement : 7 996.78€
- **Développement de l'activité de l'entreprise « RB Création 11 » à Brousses et Villaret** : Coût du projet : 8 466.70€
Europe : 5 418.64€ / CDC Montagne Noire : 1 354.66€ / Auto-financement : 1 693.40€
- **Plan de communication du « Domaine Calmel & Joseph » à Montirat** : Coût du projet : 61 871.00€
Europe : 39 597.44€ / Carcassonne Agglo : 9 899.36€ / Auto-financement : 12 374.20€
- **Plan de communication du « Cellier Luran Cabaret » à Laure Minervois** : Coût du projet : 62 496.59€
Europe : 39 997.80€ / Carcassonne Agglo : 9 999.45€ / Auto-financement : 12 499.34€
- **Canalathlon / projet de coopération par l'office de tourisme de la Montagne Noire** : Coût du projet : 47 546.14€
Europe : 30 429.53€ / Auto-financement appelant du Leader : 7 607.38€ / Auto-financement : 9 509.23€
- **Frais de fonctionnement du GAL Carcassonnais 2022 (Animation / Gestion)** : Coût du projet : 140 436.79€
Europe : 112 349.43€ / Région Occitanie : 14 043.68€ / Auto-financement : 14 043.68€

Coût total des projets	Financement Européen LEADER	Carcassonne Agglo	Région Occitanie	Département	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement MOP	Auto-financement
742 549.88€	497 701.35€	48 708.33€	14 043.68€	8 538.00€	2 561.71€	1 500.00€	49 073.97€	120 422.84€

Maquette financière : Total des projets votés en opportunités pour 2022

16 projets programmés en 2022 :

- **Création d'un atelier d'Artisan Verrier d'Art par la Mairie de Rustiques** : Coût du projet : 65 784.96€
Europe : 42 102.36€ / Auto-financement appelant du Leader : 10 525.59€ / Auto-financement : 13 157.01€
- **Amélioration de l'atelier de céramiste « Terre d'Empreinte » à Cuxac Cabardès** : Coût du projet : 61 771.81€
Europe : 39 527.95€ / CDC Montagne Noire : 4 941.75€ / Mairie de Cuxac Cabardès : 4 947.74€ / Auto-financement : 12 354.37€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine pour la « Cave de Villesequelande »** : Coût du projet : 65 865.95€
Europe : 42 154.20€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Mairie de Villesequelande : 538.55€ / Auto-financement : 13 173.20€
- **Création d'un « Village Jardin à Fontiers Cabardès, perle verte de la Montagne Noire »** : Coût du projet : 73 362.81€
Europe : 46 952.19€ / Auto-financement appelant du Leader : 11 738.05€ / Auto-financement : 14 672.57€
- **Agrandissement et amélioration de l'accueil pour le « Théâtre dans les Vignes » à Couffoulens** : Coût du projet : 125 235.80€
Europe : 80 150.64€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Département de l'Aude : 8 538.00€ / Mairie de Couffoulens : 1 500.00€ / Auto-financement : 25 047.16€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine à la cave des « Vignobles de Carsac » à Cavanac** : Coût du projet : 62 487.50€
Europe : 39 992.00€ / Carcassonne Agglo : 9 998.00€ / Auto-financement : 12 497.50€
- **Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle par l'Office du Tourisme de Carcassonne** : Coût du projet : 19 717.00€
Europe : 12 618.88€ / Auto-financement appelant du Leader : 3 154.72€ / Auto-financement : 3 943.40€
- **Recrutement de nouveaux hébergements labélisés et montée en gamme de l'offre existante par les Gîtes de France - Aude** : Coût du projet : 22 632.43€
Europe : 14 484.68€ / Carcassonne Agglo (2/3) : 2 414.12€ / CDC Montagne Noire (1/3) : 1 207.05€ / Auto-financement : 4 526.58€
- **Plan de communication du « Domaine de Cabrol » à Aragon** : Coût du projet : 39 983.74€
Europe : 25 589.56€ / Carcassonne Agglo : 6 397.40€ / Auto-financement : 7 996.78€
- **Création d'un salon de thé « Le Clos de l'Abbaye » à Caunes Minervois** : Coût du projet : 40 205.81€
Europe : 25 731.72€ / Carcassonne Agglo : 6 432.93€ / Auto-financement : 8 041.16€
- **Création d'un gîte 4* « La Maison du Vigneron » à Montolieu** : Coût du projet : 61 035.98€
Europe : 39 063.02€ / Carcassonne Agglo : 9 765.76€ / Auto-financement : 12 207.20€
- **Développement de l'activité de l'entreprise « RB Création 11 » à Brousses et Villaret** : Coût du projet : 8 466.70€
Europe : 5 418.64€ / CDC Montagne Noire : 1 354.66€ / Auto-financement : 1 693.40€
- **Plan de communication du « Domaine Calmel & Joseph » à Montirat** : Coût du projet : 61 871.00€
Europe : 39 597.44€ / Carcassonne Agglo : 9 899.36€ / Auto-financement : 12 374.20€
- **Plan de communication du « Cellier Luran Cabaret » à Laure Minervois** : Coût du projet : 62 496.59€
Europe : 39 997.80€ / Carcassonne Agglo : 9 999.45€ / Auto-financement : 12 499.34€
- **Frais de fonctionnement du GAL du Carcassonnais 2022 (Animation / Gestion)** : Coût du projet : 140 436.79€
Europe : 112 349.43€ / Région Occitanie : 14 043.68€ / Auto-financement : 14 043.68€

Maquette financière : Total des projets votés en programmations pour 2022

Coût total des projets	Financement Européen	Carcassonne Agglo	Région Occitanie	Département de l'Aude	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement MOP	Auto-financement
989 668.255€	655 851.07€	74 907.02€	14 043.68€	8 538.00€	7 503.46€	6 986.29€	37 948.50€	183 890.23€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2022, nous avons programmé définitivement **2 960 815.49€ de FEADER** sur l'ensemble des fiches action soit **95.68%** de l'enveloppe totale (3)

8 projets payés en 2022 :

- **Création d'un « Village Jardin à Fontiers Cabardès, perle verte de la Montagne Noire »** : Coût du projet : 545 958.93€
Europe : 28 967.12€ / SYADEN 15 000.00€ / Auto-financement : 10 991.81€
- **Amélioration et innovation au « Moulin à Papier » de Brousses et Villaret** : Coût du projet : 87 868.18€
Europe : 48 113.39€ / Région Occitanie : 20 000.00€ / CDC Montagne Noire : 2 000.00€ / Auto-financement : 17 754.79€
- **Plan de communication de l'agence « SudFrance.fr » à Carcassonne** : Coût du projet : 23 171.93€
Europe : 14 830.02€ / Carcassonne Agglo (80%) : 2 966.01€ / CDC Montagne Noire (20%) : 741.50€ / Auto-financement : 4 634.40€
- **Plan de communication du « Château d'Argères » à Laure Minervoises** : Coût du projet : 21 130.00€
Europe : 13 523.20€ / Carcassonne Agglo : 3 380.80€ / Auto-financement : 4 226.00€
- **Création d'un cabaret champêtre éphémère « Le Chat Barré » à Fontiers Cabardès** : Coût du projet : 71 869.37€
Europe : 41 502.78€ / Département de l'Aude : 6 000.00€ / Région Occitanie : 5 000.00€ / CDC Montagne Noire : 2 500.00€ / Mairie de Fontiers Cabardès : 500.00€ / Auto-financement : 16 400.91€
- **Projet de Coopération sur le Canal du Midi porté par le CRT** : Coût du projet : 12 936.00€ :
Europe : 10 348.00€ / Auto-financement : 2 588.00€
- **Modernisation de la base nautique « Eaurizon » à Puichéric** : Coût du projet : 233 792.43€
Europe : 149 627.12€ / Région Occitanie : 24 621.00€ / Etat DIRECCTE : 5 283.85€ / Carcassonne Agglo : 7 501.94€ / Auto-financement : 46 758.52€
- **Frais de fonctionnement du GAL du Carcassonnais 2021 (Animation / Gestion)** : Coût du projet : 79 620.28€
Europe : 63 696.22€ / Région Occitanie : 7 962.03€ / Auto-financement : 7 962.03€

Maquette financière : Total des projets payés en 2022

Coût total des projets	Financement Européen	Région Occitanie	SYADEN	Carcassonne Agglo	Département de l'Aude	Etat DIRECCTE	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement
585 347.12€	370 607.85€	57 583.03€	15 000.00€	13 848.75€	6 000.00€	5 283.85€	5 241.50€	500.00€	111 316.46€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2022, **1 888 724.58€ de FEADER** ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit **59.48%** de l'enveloppe totale 😊

Mais aussi 😊

- Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire : Mairie de Puichéric, Bibliothèque de Ventenac Cabardès, Bateaux Lou Gabaret à Carcassonne et le camping de Cazilhac. Pensez, vous aussi, à la réserver ! 😊
- Participation aux émissions radio RCF Pays d'Aude « Balades en Pays Carcassonnais », Financées par le GAL : VG Vitraux, Atelier Terre d'Empreinte, Domaine Rose et Paul, Mairie de Fontiers Cabardès, Le Clos de l'Abbaye, Les Vignerons de la Voie Romaine, Association Montolieu Village du Livre, les Vignobles de Carsac, RB Création 11, le Mas de l'écluse et l'office de tourisme de la Montagne Noire.

Nous avons aussi :

Rempli notre mission de communication :

- 1 site internet avec 9 lettres d'informations en 2022
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2022 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 11 276 fans en 2022
- 1 page Twitter : « Pays de Carcassonne » avec 2 237 abonnés en 2022
- 1 page Instagram « Pays carcassonnais » : avec 643 abonnés en 2022
- Présence sur « Google My Business » : 4 874 personnes qui nous ont trouvés par ce biais et 98 personnes qui ont visité votre site Web.

Avis du Bureau : Les membres du Bureau prennent acte du point d'activités 2022. Il est demandé que pour l'AG, des photos « avant et après réalisation » des projets soient rajoutées ainsi qu'un point sur les dossiers en cours : réalisés pour ce CA.

Avis du conseil d'administration : Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2022

La parole est à Madame Marie Françoise ROBERT (Expert-comptable) et à Madame Nathalie HUZÉ (Commissaire aux comptes) pour le bilan 2022 :

Pour faire simple 😊 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 243 109€, dont 243 109€ de cotisations et subventions contre 288 294€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 45 185€.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 204 833€ contre 188 329€ contre soit une progression de 16 504€.

Ils comprennent :

- Les achats de fournitures et charges externes pour 66 051€ contre 53 739€ l'exercice précédent, en hausse de 12 312€ de frais d'études du cabinet SITELLE.
- Les autres frais généraux sont restés stables
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 2 103.00€ contre 1 860€ en 2021.
- Les salaires et traitements pour 97 042€ contre 94 561€ l'exercice précédent.
- Les charges sociales pour 39 326€ contre 37 859€ l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements pour 310€.

Le résultat net de cet exercice se solde par un excédent de 38 275€ contre 99 965€ au 31 décembre 2021.

Commentaires sur le bilan :

- La valeur nette des immobilisations est de 2 151€ au 31 décembre 2022
- Les créances s'établissent à 343 962€ contre 306 645€ en 2021
- La trésorerie s'élevait à 185 747€ au 31 décembre 2022 contre 172 322€ au 31 décembre 2021.

- Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 33 370€ et les fonds propres de 274 468€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de 38 275€, excédent que nous vous proposons d'affecter aux fonds propres.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Avis du Bureau : Les membres du Bureau prennent acte du rapport financier 2022. Il est demandé de rajouter des éléments financiers afin de simplifier la lecture des comptes : réalisé pour ce CA.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration prennent acte et valident le rapport financier 2022.

4. Point social : revalorisation des salaires

Les salariées quittent la salle afin que la parole soit la plus libre possible.

Pour rappel, l'Association a deux salariées :

- Madame Céline MARAIRE, Chargée de mission et Gestionnaire du GAL, salariée de l'Association depuis 2009,
- Madame Valérie LAFON, Directrice et Animatrice du GAL, salariée de l'Association depuis 2005.

Depuis plusieurs mois maintenant, tout le monde peut constater une augmentation significative du coût de la vie et une perte de pouvoir d'achat en résultant.

Aussi, il est proposé d'augmenter les salaires de Madame Céline MARAIRE et de Madame Valérie LAFON rétroactivement à partir du mois de janvier 2023 d'un pourcentage à définir.

A titre informatif, le tableau ci-dessous donne le montant de l'augmentation du salaire de base et le coût supplémentaire pour l'Association, sur la base d'une augmentation du salaire de base à hauteur de 5 % ou de 7 %, permettant au final une augmentation du salaire total brut de 5% ou de 7%.

Augmentation de 5%	LAFON Valérie	MARAIRE Céline
Augmentation nette par mois	103.52€	98.46€
Montant supplémentaire des charges pour l'association	233.08€ / mois 3 030.04€ / an (13 mois)	192.40€ / mois 2 501.20€ / an (13 mois)
Augmentation de 7%	LAFON Valérie	MARAIRE Céline
Augmentation nette par mois	144.92€	137.86€
Montant supplémentaire des charges pour l'association	326.26€ / mois 4 241.38€ / an (13 mois)	269.34€ / mois 3 501.42€ / an (13 mois)

Avis du Bureau : Les membres du Bureau sont favorables à une augmentation, Ils laissent le choix du pourcentage aux membres du conseil d'administration.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration sont favorables à une augmentation et décident d'attribuer une augmentation de 7% du salaire total brut pour Mesdames Valérie LAFON et Céline MARAIRE.

5. Vote des cotisations 2023

Cotisations en faveur du Pays Carcassonnais 2023 :

- Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire : Cotisation 0.90€ par habitant*, mais l'appel réel sera limité à 0.40€ par habitant* du fait de l'année de transition.

*selon fiche GDF, taux qui varie en fonction de l'enveloppe européenne et régionale, en tenant compte du décalage de paiement soit en moyenne 6 mois après l'année de paiement.

NB : Pour 2023, année de transition entre les deux programmes, avec le report des subventions non utilisées par les porteurs de projet sur la fiche « Animation-Gestion », cela nous permet de réduire de moitié le montant de la cotisation demandée à Carcassonne Agglo et à la CDC de la Montagne Noire.

Avis du Bureau : Concernant les cotisations « Carcassonne Agglo et CDC Montagne Noire », il est demandé d'examiner la possibilité de lisser un montant payé par an et par habitant afin de ne pas subir trop de variations. Il est proposé une cotisation annuelle de 0.90€ / habitant ajustable selon les mouvements financiers de la maquette Gestion / Animation des fonds LEADER.

Avis du conseil d'administration : il est également demandé d'examiner la possibilité de lisser un montant payé par an et par habitant afin de ne pas subir trop de variations. Il est proposé une cotisation annuelle de 0.90€ / habitant ajustable selon les mouvements financiers de la maquette Gestion / Animation des fonds LEADER.

- Adhérents au Pays : 15€ par personne : le trésorier souhaitait augmenter à 20€ : vu que certains ont déjà payé, il est possible de voter ce changement pour l'année 2024 ?

Avis du Bureau : Les membres du Bureau n'ont pas de remarques et pour la cotisation à 20€, l'avis est favorable, à voir avec les membres du CA.

Avis du conseil d'administration : Les membres du Conseil d'Administration donnent un avis favorable

Cotisations externes :

- CAUE : 220€
- LEADER FRANCE : 650€
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 620€

Avis favorable du Bureau

Avis favorable du conseil d'administration

Vote du budget prévisionnel 2023

Pays Carcassonnais - BUDGET Prévisionnel 2023

DEPENSES		RECETTES		€
Services extérieurs	2023	2023	Produits de gestion	2023
Fournitures	782,07 €		Reliquat cotisation Carcassonne Agglo 2019 *	30 142,30 €
Poste - Cartouche encre	80,00 €		Cotisation Carcassonne Agglo 2023 (0,40€/h)	48 522,40 €
Poste - Boîte postale	110,00 €		Cotisation CDC Montagne Noire 2023 (0,40€/h)	2 983,60 €
Location Machine Poste	647,57 €		Cotisation Adhérents 2023	1 000,00 €
Frais Postaux	4 732,84 €		Subvention Département	0,00 €
Locations photocopieur / Sharps	3 523,59 €		Total Produits de gestion	82 628,30 €
Frais de télécoms - Orange	2 000,00 €		Produits aides spécifiques	
Loyer bureau	5 619,94 €		Subvention Animation Gestion 2022 LEADER	112 349,43 €
EDF	2 781,08 €		Subvention Animation Gestion 2022 Région	14 043,68 €
Ménage Locaux	905,58 €		Total aides spécifiques	126 393,11 €
Divers achat service exteureur	3 196,55 €			
Assurances Local - responsabilité	2 243,89 €			
Cotisations externes(ANPP-CAUE - Leader France...)	1 617,00 €			
Comptable Bilan 2022	3 980,00 €			
Expert aux comptes Bilan 2022	2 750,00 €			
Total services extérieurs	34 930,07 €	34 930,07 €		
Banques				
Cyber	36,30 €			
Chequier	2,75 €			
Com intervention	0,00 €			
Lettre info Découvert	0,00 €			
Interet débiteur	0,00 €			
Commission de dépassement	0,00 €			
Commission de découvert	0,00 €			
Cotisation CB Pays annuelle	59,00 €			
Autorisation SEPA	0,00 €			
Frais virement	23,77 €			
Total Frais Banque	121,82 €	121,82 €		
Charges de personnel	Augmentation 5%	Augmentation 7%		
Rémunérations du personnel	69 221,20 €	70 271,60 €		
Frais du personnel	2 403,13 €	2 403,13 €		
Impôts	9 192,80 €	9 192,80 €		
Charges sociales	62 862,00 €	66 480,00 €		
Mutuelle	3 081,50 €	3 081,50 €		
Frais établissement Paie	665,28 €	665,28 €		
Uniformation 2022	1 966,58 €	1 966,58 €		
Total charges de personnel	149 192,49 €	154 040,89 €		
Charges propres à la promotion				
Resonance communication Site Internet	3 897,30 €			
Participation Salons/Colloques	1 508,09 €			
Chevalet	1 709,40 €			
Divers (reception, invitation)	1 576,83 €			
Divers (Abonnement semaine du minervois / la dépêche / RCF...)	2 214,30 €			
Épargne sur lancement nouveau programme	13 871,11 €	9 022,71 €		
Total promotion	24 777,03 €	19 928,63 €		
TOTAL CHARGES	209 021,41 €	209 021,41 €	TOTAL PRODUITS	209 021,41 €

*Dernier versement pour le reliquat de la cotisation 2019 de Carcassonne Agglo

6. Validation des demandes de subvention 2023 et demande de paiement 2022 « Animation Gestion du GAL »

	Demande de paiement 2022	Demande de subvention 2023 Programme 2017-2023	Demande de subvention 2023 Programme 2023-2027
Europe / LEADER	112 349,43€	60 576,44 €	39 517,13 €
Région Occitanie	14 043,68€	7 572,06 €	00,00 €
Maître d'Œuvre public	14 043,68€	7 572,06 €	9 879,28 €
Total Général du Projet	140 436,79€	75 720,55 €	49 396,41 €

Avis du Bureau : Les membres du Bureau valident le budget prévisionnel 2023, les demandes de subvention 2023 et de la demande de paiement 2022.

Avis du Conseil d'Administration : Les membres du Conseil d'Administration valident le budget prévisionnel 2023, les demandes de subvention 2023 et de la demande de paiement 2022.

Validation de la candidature du GAL du Carcassonnais

Suite aux COTEC, COPROG, réunions publiques, aidé par le Cabinet d'études Sitelle, nous avons transmis le dossier de candidature LEADER 2023-2027 le 28 octobre 2022 et nous avons été sélectionné par la Commission Permanente du Conseil Régional du 09 février 2023. Une enveloppe financière de **1 677 153,00 €** nous a été attribuée. Nous sommes, à ce jour, en attente du conventionnement prévu initialement en janvier 2023.

Avis du Bureau : Les membres du Bureau prennent acte et valident la candidature du GAL du Carcassonnais pour le prochain programme LEADER 2023-2027

Avis du Conseil d'Administration : Les membres du Conseil d'Administration prennent acte et valident la candidature du GAL du Carcassonnais pour le prochain programme LEADER 2023-2027

7. Questions diverses

• Démission de Monsieur Georges COMBES :

Mr Georges Combes, pris par d'autres activités, souhaite démissionner du Conseil d'administration du Pays Carcassonnais. Nous vous demandons d'en prendre acte et nous lancerons un appel à candidature pour le 3^{ème} collège lors de l'Assemblée générale du 6 juillet prochain.

Avis favorable du Conseil d'Administration pour l'appel à candidature élargi aux membres absents durant plusieurs CA suivant la réglementation de nos statuts..

• Plusieurs inaugurations de projets réalisés :

- **02 juin 2023 à 11h** : Inauguration du Gîte « Le Mas de l'Ecluse » à Caux et Sauzens
- **09 juin 2023 à 19h** : Inauguration du **nouveau** Caveau « Lauran Cabaret » à Villeneuve Minervois
- **16 juin 2023 à 18h30** : Inauguration au Vignoble de Carsac à Cavanac
- **19 juin 2023 à 18h** : Inauguration des 100 panneaux dans le village de Montolieu (foyer)
- **15 septembre 2023 à 18h** (heure à confirmer) : Inauguration de l'Atelier Terre d'Empreinte de Cuxac Cabardès
- **16 septembre 2023 à 11h** : Inauguration de l'Atelier communal du verrier d'Art Vincent Gattegno à Rustiques

• Dates des réunions du Pays :

- **Assemblée Générale** du Pays Carcassonnais le 6 juillet 2023 à 17h30 au Domaine de Russol à Laure Minervois : découverte du complexe événementiel et 1^{ère} soirée des Estivales de Russol : 19h30 Food Truck sur place et concert à 20h30

Les membres du conseil d'administration prennent acte des différentes dates et n'ont pas d'autres questions.

La présidente Tamara RIVEL lève la séance à 20h.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	243 109		288 294		45 185	15.67
74000000 COTISATIONS MEMBRES	1 430		1 135		295	25.99
74000100 SUBVENTION ANDM GAL	126 393		216 990		90 597	41.75
74000300 COTISATIONS COMMUNES	115 286		70 169		45 117	64.30
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	243 109		288 294		45 185	15.67
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	66 051		53 739		12 312	22.91
60410000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	22 260		17 940		4 320	24.08
60611000 ELECTRICITE	1 940		2 123		183	8.61
60630000 FOURN ENTRET & PETIT EQUI	433		994		550	55.94
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIV	1 293		1 928		635	32.93
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	1 743		2 059		316	15.34
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 215		3 950		265	6.70
61330000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	2 075		2 563		488	19.07
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	946		738		108	14.59
61400000 CHARGES LOCAT COPROPRIETE	894		960		34	3.95
61520000 ENTRET ET REP S/BIENS IMM	1 083		927		156	16.82
61560000 MAINTENANCE	3 173		138		3 035	NS
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 263		1 636		373	22.80
61610000 MULTIRISQUES	650		210		440	209.73
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	400		462		61	13.31
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE			35		35	100.00
62260000 HONORAIRES	6 588		6 100		488	8.00
62261000 HONORAIRES INFORMATIQUES	487		458		29	6.27
62310000 ANNONCES ET INSERITIONS	1 935		1 835		100	5.46
62500000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	14				14	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 504		1 441		3 062	212.46
62560000 MISSIONS	15		217		231	106.83
62570000 RECEPTIONS	1 540		1 559		18	1.19
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	4 303		2 259		2 044	90.48
62650000 ORANGE / INTERNET	2 510		2 496		14	0.55
62780000 AUTRES FRAIS & COMM.PREST	122		165		43	25.86
62810000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	1 795		657		1 138	173.21
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 103		1 960		243	13.04
63330000 PART EMPLOY A FORM PROF	2 103		1 960		243	13.04
SALAIRES ET TRAITEMENTS	97 042		94 561		2 481	2.62
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	95 587		92 263		3 323	3.60
64120000 CONGES PAYES	1 455		2 298		842	36.66
CHARGES SOCIALES	39 326		37 859		1 467	3.87
64510000 URSSAF	27 590		26 786		764	2.85
64520000 MUTUELLE	1 475		1 273		202	15.85
64530000 Caisse RETRAITE	8 506		7 326		1 180	16.10
64536000 PREVOYANCE CIRPRECA	1 615		827		788	95.33
64580000 COT AUTRES ORGANISMES	220		385		165	42.80
64582000 CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAY	40		1 262		1 302	103.18
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	310		309		2	0.63
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL	310		309		2	0.63

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
AUTRES CHARGES	1				1	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1				1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	204 833		188 329		16 505	8.76
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 275		99 965		61 690	61.71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	38 275		99 965		61 690	61.71
TOTAL DES PRODUITS	243 109		288 294		45 185	15.67
TOTAL DES CHARGES	204 833		188 329		16 505	8.76
EXCEDENT OU DEFICIT	38 275		99 965		61 690	61.71

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL						
20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	1 100		1 100			
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	1 100		1 100			
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 151		373		1 779	477.11
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	598		598			
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	18 162		16 073		2 089	13.00
21840000 MOBILIER	5 965		5 965			
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	598		598			
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	16 010		15 700		310	1.98
28184000 AMORT.MOBILIER	5 965		5 965			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 151		373		1 779	477.11
AUTRES	156 535		131 943		24 593	18.64
44100300 COTISAT COMMUNES A RECEV	30 142		60 285		30 142	50.00
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV	126 393		71 658		54 735	76.38
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50		50			
50810000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50		50			
DISPONIBILITES	185 747		172 322		13 425	7.79
51230000 BANQUE POPULAIRE 1	185 731		172 306		13 425	7.79
53100000 CAISSE	16		16			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 629		2 330		701	30.09
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 629		2 330		701	30.09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	343 962		306 645		37 317	12.17
TOTAL GENERAL	346 113		307 018		39 095	12.73

PAYS CARCASSONNAIS
11000 CARCASSONNE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - AVEC DROIT DE REPRISE	274 468		174 503		99 965	57.29
10300000 FONDS ASSOCIATIFS	274 468		174 503		99 965	57.29
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	38 275		99 965		61 690	61.71
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	312 743		274 468		38 275	13.96
TOTAL FONDS PROPRES	312 743		274 468		38 275	13.96
TOTAL FONDS DEDIES						
TOTAL PROVISIONS						
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	15		15			
51860000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	15		15			
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 849		9 732		883	9.08
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	8 849		9 732		883	9.08
DETTE FISCALES ET SOCIALES	24 506		22 803		1 703	7.47
42820000 DETTES PROV. P/ CONGES A PAYER	8 789		7 334		1 455	19.84
43100000 SECURITE SOCIALE	4 812		4 593		219	4.77
43720000 MUTUELLE	382		424		42	9.92
43730000 RETRAITE AG2R	3 946		3 761		185	4.93
43750000 AG2R PREVOYANCE	425		207		219	105.72
43780000 SIST MEDECINE DU TRAVAIL			100		100	100.00
43820000 CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER	3 805		3 845		40	1.04
44210000 ETAT- PRELEV A LA SOURCE IR	770		752		18	2.37
44860000 CHARGES A PAYER	1 577		1 788		211	11.78
TOTAL DETTES	33 370		32 550		820	2.52
TOTAL GENERAL	346 113		307 018		39 095	12.73